

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 - Dispositions générales

Le présent règlement est en accord avec le règlement intérieur de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA).

Article 2 - Licence

Le participant doit être licencié à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA). Attention : la licence couvre les adhérents contre les accidents qui pourraient survenir pendant les séances dispensées au sein du club, mais n'est pas une assurance personnelle contre les accidents qui pourraient survenir hors du Dojo.

Article 3 - Certificat médical

Il faut prendre connaissance de la réglementation sur le site du club.

Article 4 - Dossier d'inscription, composition :

- Fiche de renseignements
- Certificat médical ou attestation (
- Cotisation club en 1X, 2X ou 3X

Ce dossier doit être complet dès le premier cours. La cotisation doit donc être intégralement payée à l'inscription. Elle peut cependant être réglée en trois fois. Les chèques sont déposés mi-septembre - fin octobre et fin novembre.

La fiche de renseignements doit être dûment remplie par le pratiquant ou son représentant légal si le pratiquant est mineur. L'inscription au club implique l'acceptation totale du présent règlement.

Tout dossier incomplet sera refusé et par conséquent l'accès du pratiquant au tatami sera refusé.

Article 5 : Saison sportive et inscription

Une période d'essais est proposée jusqu'aux vacances de la Toussaint (le dossier doit être complet pour que l'adhérent soit assuré).

Pendant cette période qui se termine le 31 octobre, l'adhérent peut choisir d'annuler son adhésion. Sa cotisation lui sera alors intégralement remboursée (sauf le prix de la licence). Pour obtenir le remboursement il faudra impérativement envoyer un mail au club.

Le 1er novembre marque la fin de cette période, à partir de cette date, aucun remboursement ne pourra être fait.

L'inscription étant annuelle, l'absence aux cours ne pourra prétendre à un remboursement.

Article 6 - Saison sportive

Les cours sont assurés pendant toute la saison sportive de mi-septembre à mi-juin, sauf durant les vacances scolaires et jours fériés.

Article 7 - Responsabilité des parents

Les parents sont responsables de leurs enfants :

- jusqu' à l'arrivée de l'éducateur
- dans les couloirs et vestiaires du dojo
- après la fin de la séance d'entraînement.

Le Club ne prend en charge les enfants que dans le Dojo. Pour assurer un meilleur déroulement des cours et ne pas déconcentrer les pratiquants, il est demandé aux parents de ne pas assister aux cours (sauf pour le groupe Mini Baby Taïso où un seul responsable est autorisé à accompagner son enfant pendant l'activité).

Article 8 - Ponctualité

Les pratiquants doivent arriver à l'heure à leur cours et ne peuvent le quitter sans l'autorisation de l'éducateur. Les parents ou les représentants légaux des enfants doivent venir chercher les jeunes pratiquants à la fin du cours et avant le début du cours suivant.

Article 9 - Tenue

Le pratiquant doit se déplacer dans le dojo ou ses abords immédiats en claquettes. Pour le judo, le port du tee-shirt (blanc à manches courtes) sous le judogi est uniquement autorisé pour les filles. Le pratiquant doit respecter les mesures d'hygiène fondamentales : pieds et mains propres, ongles courts et propres, cheveux longs attachés (barrettes ou tout objet métallique interdits). Tous les bijoux sont interdits sur le tatami.

Article 10 - Comportement

Le respect des personnes et du matériel sera exigé de la part de tous les pratiquants. L'attitude du pratiquant pendant l'entraînement reflète son respect envers l'éducateur. En conséquence, chacun est tenu d'adopter une bonne attitude pendant les entraînements. Toute personne se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou par des propos incorrects lors des entraînements ou des déplacements pourra être exclue temporairement ou définitivement sur décision du Bureau.

Article 11 - Sécurité

L'accès à la salle d'activité est interdit aux non licenciés. Les parents doivent s'assurer de la présence de l'éducateur avant le début du cours.